

## Annexe 4 - Critères d'appréciation fixés par le schéma directeur régional des exploitations agricoles (SDREA) en vigueur sur le périmètre de la région Nouvelle-Aquitaine

Ces critères serviront, le cas échéant, à départager des candidatures concurrentes, situées au même rang de priorité, tel que défini à l'article 3 du SDREA.

Vous devez déclarer votre situation telle qu'elle est au moment du dépôt de votre demande. Pour les installations, les critères doivent être justifiés par un projet type « plan d'entreprise ».

CAS SPECIFIQUES	Votre demande correspond-elle à l'un des cas spécifiques suivants ?
(Cochez la case correspondante, le cas échéant)	<ul> <li>□ demande portant sur des parcelles déjà exploitées en agriculture biologique</li> <li>□ demande portant sur des parcelles situées dans le périmètre rapproché d'un captage d'eau prioritaire</li> <li>□ demande portant sur des parcelles situées dans une zone de prophylaxie renforcée (zones touchées par la tuberculose bovine)</li> <li>□ demande portant sur des parcelles à proximité immédiate de mon bâtiment d'élevage pour le logement des animaux (→ fournir un plan)</li> <li>□ demande portant sur des parcelles enclavées d'une surface maximum de 2 ha (→ fournir un plan)</li> </ul>
AGRICULTEUR PROFESSIONNEL (Cochez les cases correspondantes à votre situation)	<ul> <li>Je déclare remplir une des conditions suivantes :         <ul> <li>je dispose de la capacité professionnelle agricole</li> <li>j'ai bénéficié du dispositif de prêt d'honneur de la Région Nouvelle-Aquitaine ou un conseil départemental (→ fournir une attestation)</li> <li>j'ai un plan de professionnalisation personnalisé (PPP) validé</li> </ul> </li> <li>Je déclare participer de façon effective et permanente aux travaux (hors direction et surveillance de l'exploitation) et ne pas avoir délégué à un prestataire l'essentiel de mon activité (travail à façon) ou</li> <li>Je déclare faire intervenir un prestataire (ETA) pour la réalisation de travaux sur mon exploitation :</li></ul>
ARTIFICIALISATION DES SOLS  (Cochez la case correspondante, le cas échéant)	☐ Je déclare avoir artificialisé des surfaces agricoles en propriété ou avoir un projet d'artificialisation par la réalisation de <b>parcs</b> photovoltaïques au sol:  précisez:

LISTE DES CRITÈRES						
Critère examiné	Situation du demandeur	Pièces justificatives à fournir	réservé administration			
1° - Dimension économique et viabilité des EA concernées (ratio SAUP/UTH) *						
Nombre d'UTH sur l'exploitation :		- Attestation MSA pour les chefs d'exploitation et les conjoints				
Détail des UTH sur l'exploitation :	Chef(s) d'exploitation = Conjoint collaborateur = Salarié(s) permanent(s) =	collaborateurs				
2° - Contribution à la diversité des productions agricoles régionales, à la diversité de la production agricole et au développement des circuits de proximité						
Au moins une production sous signe officiel de qualité (AOC, AOP, IGP, Label Rouge)	□ oui □ non	Attestation délivrée par l'organisme certificateur				
Activité de vente directe ou circuits courts ou circuit de proximité (au moins 30 % du chiffre d'affaires annuel)	□ oui □ non	Tout document permettant d'attester de cette activité + attestation comptable pour le chiffre d'affaires				
Au moins 3 ateliers sur l'exploitation DONT un atelier de production végétale ET un atelier de production animale	□ oui □ non					
Au moins 3 ateliers sur l'exploitation DONT un atelier de production végétale ET un atelier de production animale dont un élevage en plein air	□ oui □ non					
Atelier de transformation à la ferme d'une production de l'exploitation	□ oui □ non	Tout document permettant d'attester de cette activité				
Agritourisme : ferme auberge, chambre d'hôtes, gîtes, ferme pédagogique L'activité doit être justifiée par un label ou autre réseau existant agréé (Gîtes de France, Accueil Paysan,)	□ oui □ non	Attestation d'adhésion délivrée par l'organisme en charge du label				
3° - Mise en œuvre de systèmes de production agricole permettant de combiner performance économique et performance environnementale, dont ceux relevant du mode de production biologique au sens de l'article L641-13						
L'exploitation est engagée totalement en AB ou en phase de conversion dans son intégralité	□ oui □ non	Attestation délivrée par l'organisme certificateur				

Annexe 4 - cerfa N° 11534\*03 Date de mise à jour : Mars 2021 Page 2 / 5

L'exploitation est engagée partiellement en AB ou en phase de conversion partielle	☐ oui	□ non	Attestation délivrée par l'organisme certificateur	
L'exploitation a la certification environnementale HVE3	☐ oui	□ non	Attestation délivrée par l'organisme certificateur	
L'exploitation est engagée dans une démarche agroécologique (MAEC système, Réseau Déphy, Fermes 30000, GIEE, agroforesterie, agriculture de conservation des sols)	□ oui	□ non	Tout document permettant d'attester de cet engagement	
Ratio surface en herbe/SAU	Surface déclarée en her (prairies permanentes + =			
Part de la SAU en cultures protéiques > 20 %	Surface déclarée en cult l'exploitation =	tures protéiques de		
7°	- Structure parcellaire c	des exploitations conce	ernées	
Structuration et analyse parcellaire :  proximité des parcelles de l'exploitation, du siège d'exploitation, échanges parcellaires, imbrication de parcelles, reprise du bâti existant, parcelles dans une zone de contraintes sanitaires ou avec des enjeux sanitaires	□ oui	□ non	Fournir des plans permettant de situer les parcelles demandées par rapport au siège d'exploitation et aux parcelles déjà exploitées	
Si oui, expliquez et justifiez en quoi cette reprise permet d'amé exploitation :	liorer la structure parcella	ire de votre		

Annexe 4 - cerfa N° 11534\*03 Date de mise à jour : Mars 2021 Page 3 / 5

8° - Situation personnelle du demandeur, des autres candidats et du preneur en place					
Analyse globale du projet et de son contexte :					
<ul> <li>type d'installation (avec ou sans les aides, installation progressive, hors cadre familial, en individuel ou en société)</li> </ul>	Précisez :				
<ul> <li>type de projet (agrandissement, création d'un nouvel atelier, d'une nouvelle activité, évolution des pratiques)</li> </ul>	Précisez :				
objectif d'autonomie alimentaire	□ oui	i 🔲 non			
<ul> <li>stage de parrainage effectué sur l'exploitation objet de la reprise</li> </ul>	□ oui	i 🔲 non			
◆ revenus extérieurs	□ oui	i 🔲 non	Tout document permettant de justifier les éléments avancé	s	
<ul> <li>pluriactivité avec projet d'installation progressive</li> </ul>	☐ oui	i 🔲 non			
<ul> <li>pluriactivité avec travail par une ETA</li> </ul>	☐ oui	i 🔲 non			
<ul> <li>possession de parts sociales dans une autre société agricole</li> </ul>	□ oui	i 🗆 non			
<ul> <li>adhésion à une structure collective (CUMA, coopérative, ASA, groupement de producteurs,)</li> </ul>	☐ oui	i 🗆 non			
<ul> <li>reprise de biens de famille avec absence de recours au congé notifié</li> </ul>	□ oui	i 🔲 non			
◆ reprise par le conjoint	☐ oui	i 🔲 non			
♦ information sur l'avis motivé du propriétaire	☐ oui	i 🔲 non			

◆ Le projet répond aux orientations agricoles spécifiques du département	□ oui Si oui, précisez :	□ non	
Autres précisions que vous souhaitez apporter :			

- \* calcul de la SAUP après reprise
- calcul des UTH :

Calcul du nombre d'UTH présent sur l'exploitation	Nombre sur l' exploitation (a)	Coefficient de pondération (b)	Nombre d'UTH (a x b)
- chef d'exploitation à titre principal		1	
- conjoint collaborateur à temps plein		1	
- salarié à temps plein		0,8 (dans la limite de 1 salarié par chef d'exploitation)	
- salarié à temps partiel		Au prorata du temps plein	